



REVUE DE PRESSE

Jeudi 12 octobre 2017



L'infographie

L'obésité chez les jeunes multipliée par dix !

En 2016, 124 millions de jeunes de 5 à 19 ans étaient considérés comme obèses



1% d'obèses

Filles
5 millions

Garçons
6 millions



6%
Filles
50 millions

8%
Garçons
74 millions

Evolution

11 millions
1975

124 millions
2016



Filles
75 millions

Garçons
117 millions

Le nombre d'enfants obèses sera supérieur à celui des enfants d'un poids insuffisant



Les zones les plus exposées dans le monde

- Asie centrale
- Amérique latine
- Caraïbes

La cause



Aliments sains et nutritifs trop chers

Etude menée auprès de 130 millions d'enfants et adolescents âgés de 5 à 19 ans

(Source: Imperial College de Londres, OMS)

Le cancer en Charente: l'espoir malgré la maladie

CL animait hier une soirée consacrée au cancer. Plusieurs centaines de personnes sont venues écouter ceux qui luttent en Charente.



À Carat hier soir, les spécialistes du cancer ont voulu marteler que l'on pouvait se soigner en Charente. Vivre. Photo Majid Bouzzit

Jean-François BARRE
jf.barre@charentelibre.fr

«**L'**espoir, c'est que je suis toujours là.» C'est l'un des messages forts de cette soirée, hier à l'Espace Carat, consacrée au traitement, à la vie avec le cancer, à la vie après le cancer. En Charente (1). C'est l'autre message qu'ont délivré à plus de quatre cent cinquante personnes venues les écouter, les médecins, les professionnels de la santé, les bénévoles des associations, qui se sont prêtés de bonne grâce au jeu des questions réponses animé par notre confrère de CL Ismaël Karroum.

Le sujet est difficile, relève de l'intime autant que de la peur. Et pourtant, sans repeindre la ma-

ladie en rose, les spécialistes sont venus dire eux aussi leurs espoirs. Qu'il était possible de se soigner en Charente, que les plateaux techniques existent, lourds, chers, mais à la disposition de tous, quels que soient leurs moyens, quel que soit leur éloignement des grands centres de traitement, des équipes universitaires.

Le bien commun

Oui, les compétences existent. Oui, elles sont mises à disposition des Charentais, là même où les frères ennemis d'hier, secteur public et établissements privés, ont mis leurs moyens et leurs pratiques en commun pour le bien de tous, travaillent en commun la radiothérapie, élaborent

en commun les chimiothérapies et les prises en charge.

Oui, pour les malades charentais, les protocoles, les prises en charge sont les mêmes que partout ailleurs. C'est sans doute le message à retenir. Savoir aussi, comme sont venus le dire les associatifs, qu'il existait aussi une vie après le cancer, une vie après la maladie, que le droit à l'oubli était une réalité et que, dans un département où le cancer raze chaque année de la carte de Charente l'équivalent de la population de Rouillac, si «vivre un cancer, c'est difficile, cela n'empêche pas d'avoir des projets».

(1) Lire notre supplément de 20 pages «Soigner son cancer en Charente» dans notre édition de mardi 10 octobre et revoir la conférence sur charentelibre.fr

Vendanges

Rendement moyen estimé à 8,5 hl/AP par hectare

La station viticole du Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC) a livré ses derniers chiffres. Les parcelles récoltées au cours de cette dernière semaine montrent des rendements moyens *«faibles (70 hl/ha) et des titres alcoométrique volumique probables (TAVp) en hausse à 10,3%, correspondant majoritairement à la récolte tardive de parcelles gelées»*, indique-t-elle. Le bilan des retours sur l'ensemble des vendanges couvre une surface de 1 975 ha et donne ainsi un rendement en moyenne *«de 88 hectolitres par hectare, une TAVp de 9,7% vol, ce qui correspond à un rendement moyen régional d'alcool pur de l'ordre de 8,5 hl AP l'hectare»*. Et le communiqué de préciser: *«L'hétérogénéité des situations crée une incertitude plus grande qu'habituellement autour de cette prévision. Les disparités observées entre exploitations sont très importantes (de 3,5 hl AP/ha à plus de 12 hl AP/ha), liées d'une part à l'intensité du gel et d'autre part à la surface concernée.»*

■ Le club La Cognaçaise propose des cours de gym sur agrès pour adultes, chaque jeudi soir à Châteaubernard ■ Chose rare: les débutants sont bienvenus.

Ce soir, ils monteront sur les agrès de leur plein gré

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

L'échauffement est légèrement plus long que chez les gamins du mercredi, qui se ruent sur les tapis dès qu'ils ont passé les portes du complexe des Vauzelles, à Châteaubernard. Le jeudi soir, les tendons sont moins élastiques, au sein du petit groupe entraîné par Claire Bayet, salariée de La Cognaçaise depuis cette année. Grâce à elle, début septembre, le club historique a pu ouvrir deux sections adultes, qui connaissent chacune un beau succès.

Une rareté dans le département

La gym «santé senior», le mercredi matin, s'adresse aux personnes âgées voulant conserver leur mobilité. Une trentaine d'anciens y roulent avec précaution sur de gros matelas, avant de s'exercer à des mouvements au sol bien cadrés. Et puis, le jeudi soir, il y a la gym pour adultes sur agrès. Avec de vrais sauts, une poutre anguleuse et des barres sans pitié. Asymétriques pour les huit femmes du groupe, parallèles pour les deux messieurs.



Eliane Guesdon, 54 ans, n'avait jamais pratiqué la gymnastique avant de rencontrer Claire Bayet, qui l'entraîne à présent. Photo M. B.

Des disciplines courantes chez les enfants, rarement proposées après 18 ans, comme c'est le cas à La Cognaçaise. En Charente, parmi cinq autres clubs recensés par la fédération, seule la JS Angoulême en fait autant, cette année. Et aux Vauzelles,

même les débutants peuvent venir. «Il vaut mieux être sportif», préfère avertir le vice-président du club, Stéphane Geysely, qui compte ancrer ces nouveaux cours dans le temps. Il y a quelques années, de telles sections avaient été montées, sans durer. Cette fois, «c'est une volonté fédérale, que de varier les propositions. Avec Claire [Bayet], nous pouvons le faire et l'équilibre économique n'est pas la priorité absolue.»

Eliane Guesdon, 54 ans, n'est pourtant pas une sportive acharnée. C'est en observant Claire Bayet enseigner dans son ancien club de Jarnac, l'an dernier, qu'elle a décidé de franchir le cap des agrès. Depuis trois semaines, elle a rejoint Marina Morceau, Isabelle Péré ou encore Mélanie Castagnet. Toutes plus jeunes qu'Éliane et anciennes pratiquantes. «Je viens pour me renforcer et parce que cette ambiance me plaît», explique la doyenne du

groupe. Quitte à ne pas s'attaquer à tous les agrès, pour l'instant. D'autres participants se sont fixé des objectifs. Le salto arrière, en ce qui concerne Marina Morceau. «Mine de rien, ça revient assez facilement, les sensations, encourage Claire Bayet, décontractée avec son équipe, qui ne prépare aucune compétition. Celles qui ont un but, on y travaille ensemble. Les autres, je les accompagne simplement dans ce qu'elles veulent faire.»

De temps en temps, les deux hommes du groupe étaient absents, pour cause d'empêchement. Mais les cours sont bien mixtes, et toujours ouverts aux nouveaux venus. Pour cela, on peut se présenter en tenue sportive, avec une pièce d'identité (pour la décharge médicale), chaque jeudi à 20h15 aux Vauzelles, pour un essai gratuit.

Contact au 05.45.32.24.76
ou contact@cognacgym.fr



Chacun peut définir ses objectifs pour la saison... Ou seulement venir s'entretenir.

Elles & ils

■ Frédéric de Vargas,



commandant de la police nationale de Cognac (Photo CL), informe de la mise en place d'une opération vigilance et prévention des vols à la roulotte à partir d'aujourd'hui jusqu'à samedi, sur toutes les zones commerciales de Cognac et Châteaubernard. Chaque véhicule repéré comme présentant des éléments à son bord à même d'attirer l'attention (sac à main, ordinateur, téléphone...) se verra apposé un flyer d'information, et le propriétaire recevoir ensuite un courrier appelant à plus d'attention. Après une baisse continue ces trois dernières années, les vols dans véhicules ont repris de plus belle en 2017, avec une forte hausse depuis septembre [1 par jour sur le secteur de Cognac, NDLR].

■ Lio



(Photo Majid Bouzzit), **Joniece Jamison, «Début de soirée»** et une nuée d'autres artistes de la chanson, s'appêtent à investir la salle du Castel de Châteaubernard pour une soirée «Références 80» ce samedi 14 octobre à 21 h, où seront revisités les grands standards de l'époque. Plus de 400 billets se sont déjà écoulés pour ce rendez-vous organisé par le comité des fêtes de la commune. Réservations ouvertes au 05 45 32 18 91.

Patrick Wadoux, «l'ami des bébés», tire sa révérence

À 66 ans, ce pédiatre renommé qui a contribué à sauvegarder la maternité à Cognac, prend sa retraite. Après 27 ans de service.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Le moment que je préfère ? Les tout premiers jours du nouveau-né, il est énigmatique et réclame toute notre attention pour le comprendre. Ces premiers jours, Patrick Wadoux en a vécu des milliers. Partagés avec les parents de ces nourrissons qui, devenus grands, lui ont à leur tour confié leurs. «En 27 ans de pratique à Cognac, j'ai dû voir passer ainsi pas loin de 10 000 petits Cognaçais», comptabilise-t-il avec le sourire. Des moments de bonheur qui ont rythmé la carrière de ce pédiatre âgé de 66 ans, pilier de la maternité du centre hospitalier intercommunal désormais retraité. Il laisse le soin à Anne-Laure Moreau de prendre la relève le mois prochain. «Dormir et récupérer, puis découvrir la vie de grand-parent» sont les premières choses auxquelles il va s'affairer. «Il va laisser un vide», entendait-on hier au sein d'une assistance composée de collègues, de membres de l'équipe de la maternité, d'élus, ou encore d'amis venus participer à la petite cérémonie organisée en son hommage par l'établissement.

Respect et bienveillance envers l'enfant

Un centre hospitalier qui lui doit en grande partie d'avoir une maternité toujours en activité. C'est sous sa coupe qu'elle a obtenu la labellisation «Ami des bébés», la première fois en 2003, constamment renouvelée depuis, et qui lui vaut de toujours exister à Cognac quand bon nombre d'autres structures dans la région ont disparu au fil des ans. «On est d'ailleurs la plus ancienne maternité labellisée à ce jour en France, je suis fier de ça»,



Patrick Wadoux aura vu passer «pas loin de 10 000 petits Cognaçais» tout au long de son parcours à la maternité du centre hospitalier.

Photo G. B.

dit-il. Et de rectifier aussitôt: «Nous pouvons être fiers car ça a été et ça l'est toujours un travail d'équipe.» Avec le service. Avec les parents, les mères comme les pères auxquels il a donné leur place, qui ont confié leurs progénitures à ce patricien adepte du respect et de la bienveillance envers l'enfant.

De l'allaitement maternel aussi, instigateur de la mise en place des «cocons» à la maternité, et à la philosophie toute simple finalement. «Qu'est-ce qu'à besoin un enfant à sa naissance, si ce n'est d'être bien, qu'on soit à son écoute comme c'est aussi le cas quand il grandit. Qu'il soit entouré de ses parents et qu'on les entoure eux aussi. On ne s'occupe pas et ne soigne pas un enfant comme un adulte. Il faut se mettre à sa place, l'observer pour le com-

prendre.» Une ligne de conduite dont Patrick Wadoux n'a jamais dévié, dans les bons comme les mauvais moments. Et ces derniers, il en a connus, «mes plus mauvais souvenirs évidemment», quand le meilleur qui lui vient d'emblée à l'esprit s'appelle Matilda. «8 ans, elle avait un cancer rare à l'abdomen. Elle en a 13, a fait la Hollande à vélo, la Laponie. Il faut rester optimiste. La capacité à rebondir des enfants est immense et il faut leur parler vrai c'est important.» Une approche là aussi dont il ne s'est jamais départi au cours de cette longue carrière sur laquelle il a tiré un trait hier avec le sourire et émotion. Avec ce manque, aussi. Déjà. «La découverte du nouveau-né et celle des parents à sa naissance.»

Cognac

Stationnement: la pétition de Sandrine Dautry cartonne

Certes, l'intitulé est on ne peut plus rassembleur: *«Problème de stationnement au centre-ville de Cognac, pas de places disponibles (...) sur les emplacements gratuits (...) aucun moyen n'a été mis en place par la mairie (navettes gratuites, vélib').»*

Il n'empêche, avec quelque 400 signatures, le succès de la pétition qui circule en ville est indéniable. En deux semaines et demie, son initiatrice, Sandrine Dautry, employée des assurances Coates (lire CL d'hier), a créé un sacré mouvement. *«Samedi, en deux heures, rue d'Angoulême, j'ai eu 120 signatures, rapporte-t-elle. Dès que je disais «stationnement», les gens se retournaient et signaient.»* Sandrine Dautry affirme attendre des dizaines de

signatures supplémentaires de salariés de Hennessy. Pour mémoire, la mise en place d'une nouvelle politique de stationnement, voilà un mois, a réduit le nombre de places gratuites au centre et augmenté les tarifs des horodateurs, qui vont jusqu'à 30 € pour trois heures. En même temps, des travaux (quais Hennessy, monument aux morts...) condamnent provisoirement des zones gratuites supplémentaires. Résultat: riverains et salariés du centre se ruent sur les espaces non-payants, qui saturent. Quant aux parkings tarifés, ils se trouvent désertés. Un sujet que la mairie affirme vouloir prendre compte rapidement (lire CL d'hier).

La pétition est disponible aux assurances Coates, 63 boulevard Denfert-Rochereau, aux heures de bureau.



Hier à 9 h, au parking des Anguillères, à la fois payant et déserté. Photo M. B.



L'équipement est ouvert au public de 9 heures à 12h30 et de 14 heures à 17h30, du lundi au vendredi.

Photo M. B.

Le kiosque du réseau de bus inauguré

Pile un mois après son ouverture au public, le 11 septembre place Gambetta, le kiosque d'information du réseau Transcom a été inauguré hier soir par le président du Grand Cognac, Michel Gourinchas, ac-

compagné d'usagers. Pour mémoire, l'ancien kiosque se trouvait rue de Bellefonds, à quelques encablures, et était décrié pour sa vétusté. La petite construction comprend également des toilettes publiques.

■ CIRCULATION

Les rues à éviter à Cognac et Châteaubernard. Dans le cadre de travaux, des restrictions de circulation et de stationnement seront mises en place rue Traversière et rue Magdeleine samedi 14 octobre; rue Gaillard lundi 16 octobre; rue Margnan du 16 au 27 octobre; rue du Clos-Durand et rue Robert-Daugas du 16 octobre au 5 novembre; rue Pierre-Loti du 16 octobre au 10 novembre; rue du Buisson-Moreau (rue à cheval sur la commune de Cognac et Châteaubernard) du 16 octobre au 10 janvier 2018.



Un pilote de scooter au sol dans la galerie marchande d'Auchan secouru par de jeunes sapeurs-pompiers de Cognac. C'est la scène à laquelle les clients du magasin ont assisté hier. A plusieurs reprises dans l'après-midi (Photo G. B.). Surpris d'abord, avant d'être rassurés par ce qui n'était que des simulations d'intervention destinées à sensibiliser sur la dangerosité des deux-roues. Plus encore quand on est mal équipé, le thème de cette opération menée par la police nationale dans le cadre de la 5^e édition des rencontres de la sécurité intérieure. L'occasion pour les intervenants de distribuer par ailleurs des documents d'information, des conseils, de présenter des matériels homologués, comme de rappeler: 38% des blessés hospitalisés après un accident de deux-roues ont entre 14 et 17 ans. Et souvent, le même facteur aggravant est relevé: l'absence d'équipements de protection adéquats.

**S'équiper
en deux-roues,
c'est se protéger**

«La nouvelle France agricole» selon Macron

■ Le chef de l'État souhaite que les prix soient fixés par les agriculteurs durant les négociations ■ À condition qu'ils réorganisent leurs filières ■ Une loi sera présentée début 2018, applicable par ordonnances.

«**N**ous modifierons la loi pour inverser la formation du prix qui partira du coût de production» a déclaré hier le chef de l'État à mi-parcours des États généraux de l'alimentation, dans un discours attendu à Rungis. L'ambition du Président est de trouver les moyens de mettre un terme à la paupérisation de la profession agricole, tout en répondant à la nécessité de transformation du secteur pour répondre aux attentes sociétales et environnementales des Français. «Nous devons repenser collectivement une nouvelle France agricole» a lancé Emmanuel Macron aux agriculteurs, industriels, distributeurs et élus. La loi devrait être présentée et adoptée via des ordonnances «au premier semestre 2018» a dit Emmanuel Macron, en souhaitant une «transformation profonde» du secteur, et en exigeant que chaque filière de production agricole (lait, viande, céréales, etc.) lui présente «d'ici la fin de l'année» sa «stratégie». «Nous ne devons pas avoir une approche uniforme», il continuera d'y avoir une «pluralité productives», et des «dynamiques régiona-



Le discours d'Emmanuel Macron visant à augmenter le revenu des agriculteurs en crise, hier à Rungis, était très attendu. Photo AFP

les» qui doivent rester fortes, a-t-il ajouté en citant le bio, les labels, les régions, et notamment les «territoires ultramarins», qui seront «accompagnés» dans cette transformation. «Je souhaite que la distribution et les industriels participent» à ce travail, a-t-il précisé. Les «contrats de filière» ainsi bouclés serviront aussi de base à la position de la France pour bâtir la future Politique agricole commune (PAC) européenne, qui doit voir le jour après 2020, a-t-il dit.



Vous devez vous organiser dans les territoires pour changer les modèles productifs.

Sur le plan technique, la décision de relever le seuil de revente à perte de la grande distribution, très attendue par les agriculteurs, dépendra du bouclage des stratégies de chaque filière. Le seuil de revente à perte est le prix minimum en dessous duquel les distributeurs n'ont pas le droit de vendre.

«Arrêt» de certaines productions

Le président a réaffirmé son engagement de campagne d'atteindre «50% de produits bio ou locaux d'ici 2022 en restauration collective», un objectif qui va permettre de modeler, selon lui, les schémas de production en France et relancer l'agriculture et l'agroalimentaire. «Vous devez vous organiser dans les territoires pour changer les modèles productifs», a-t-il dit. Ce changement de paradigme passe par un «arrêt» de certaines productions, qui ne correspon-

dent plus au goût des consommateurs et ne s'inscrivent pas dans la concurrence internationale.

Le chef de l'État a aussi cherché à rassurer les éleveurs et producteurs de viande bovine, inquiets des négociations commerciales en cours avec les pays du Mercosur en Amérique Latine, en indiquant que selon lui cette négociation ne pouvait pas aboutir sur la base d'un mandat donné en 1999.

La présidente du premier syndicat agricole FNSEA, Christiane Lambert, a salué des «avancées», en particulier le choix du recours à des «ordonnances» pour «aller plus vite», mais elle a eu du mal à encaisser les «leçons» du président sur les productions «qui ne marchent pas». Michel Édouard Leclerc, conspué par la FNSEA, s'est pour sa part déclaré «soulagé» que le président soit favorable au relèvement du seuil de revente à perte sur les seuls produits alimentaires.

BTP

Hulot veut taxer la filière béton

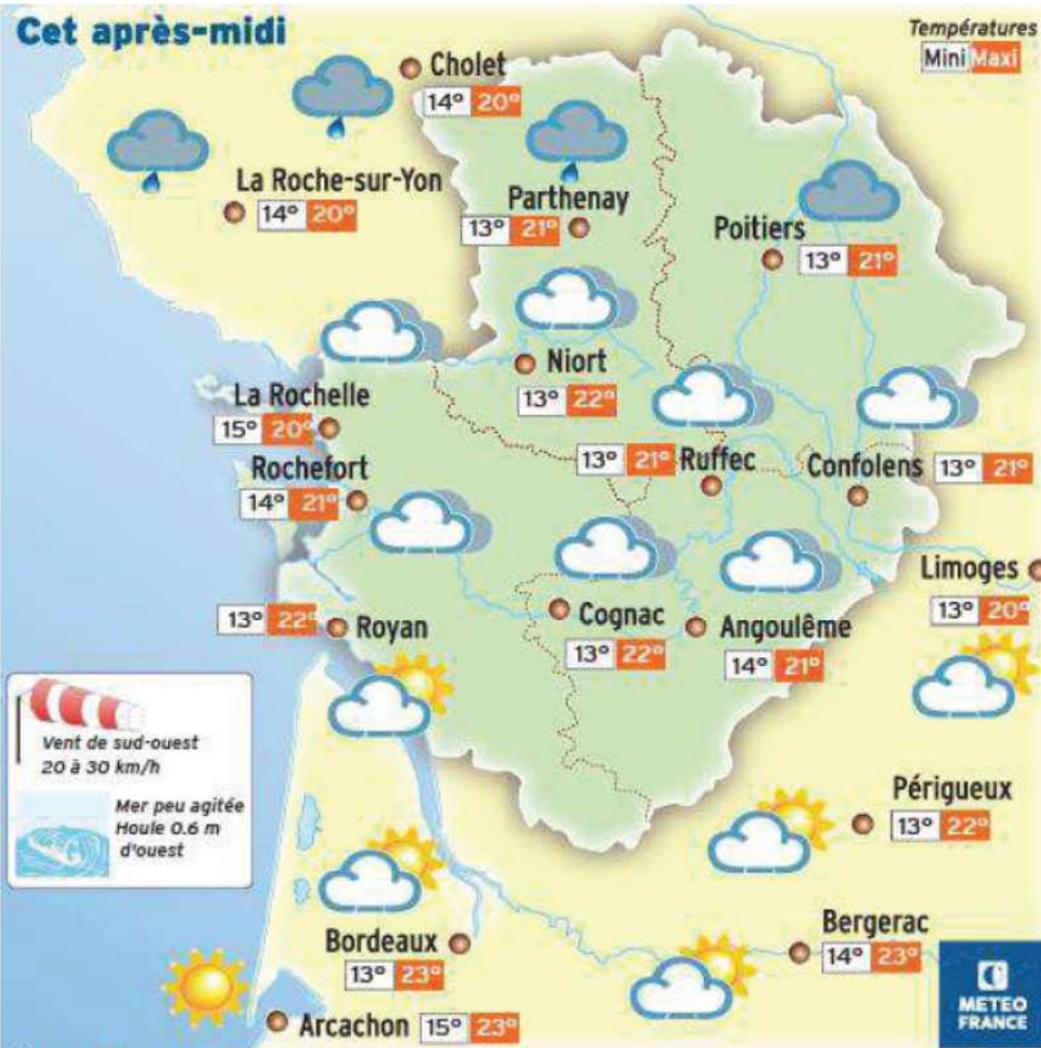
«J'étudie une nouvelle source de financement qui permettrait de lutter contre l'artificialisation des sols et de financer la préservation de la biodiversité», a déclaré le ministre de la Transition écologique Nicolas Hulot (Photo AFP), précisant que le Premier ministre l'avait «invité» à travailler sur ce sujet.

Selon des statistiques publiées sur le site du ministère de la Transition écologique, les zones artificialisées (bâtiments, routes, parkings, voies ferrées mais aussi espaces verts artificiels) occupaient en 2015 51.601 km², soit 9,4% du territoire métropolitain. Elles ont augmenté de près de 6.000 km² entre 2006 et 2015 - une superficie un peu supérieure à un département comme le Nord ou le Gard -, en grignotant principalement sur les terres agricoles, mais aussi sur des milieux forestiers.



Le projet inquiète promoteurs et aménageurs, pour qui cela va renchérir le prix du foncier et, donc, des logements neufs. Cette «taxe anti-bétonnage sur les projets d'aménagement et de construction réalisés en zone naturelle et agricole est un énième nouveau coup (porté à l'aménagement)», s'émeut l'Union nationale des aménageurs (Unam) dans un communiqué hier soir. «Tout est fait pour (...) renchérir le coût du foncier et des logements, alors même que ces zones sont par nature inconstructibles et que leur ouverture à l'urbanisation est décidée par les collectivités, et contrôlée par les services de l'État», estime la présidente de l'Unam, Pascale Poirot.

Cet après-midi



Nuageux.

Une perturbation circulant sur les Pays de Loire déborde sur la région. Si quelques trouées peuvent apparaître de temps en temps, la tendance reste à un ciel très nuageux, localement pluvieux sur le nord du Poitou. Il faut attendre la fin de journée pour voir revenir par le sud des éclaircies plus franches. Le vent est de Sud à Sud-Ouest faible à modéré, et il fait 20 à 22° au meilleur de l'après-midi.

Vendredi



Samedi



Dimanche



Lundi



Mardi



Mercredi



HIER

Mini / 16h

La loi pour changer les prix

AGRICULTURE Emmanuel Macron aura recours aux ordonnances pour rééquilibrer les contrats producteurs-distributeurs

Changer la loi pour enrayer la baisse des prix... C'est ce que propose Emmanuel Macron au monde agricole convaincu que l'on est arrivé au bout d'un cycle.

« Il y a des avancées que nous attendions. Il a parlé d'ordonnances pour aller vite, ceci nous satisfait » souligne Christiane Lambert, présidente de la FNSEA, qui attend malgré tout un certain nombre de « clarifications ». Hier dans un discours très attendu par la profession, le président de la République a annoncé qu'il voulait légiférer par ordonnances au premier semestre 2018 pour rééquilibrer les contrats entre agriculteurs et distributeurs afin que les agriculteurs soient mieux rémunérés.

« Nous modifierons la loi pour inverser la formation du prix qui partira du coût de production », a assuré le chef de l'État à mi-parcours des États généraux de l'alimentation. « Nous devons repenser collectivement une nouvelle France agricole » a-t-il lancé aux agriculteurs, industriels, distributeurs et élus réunis sur le marché de gros de Rungis. Cette nouvelle France agricole passe entre autres par une montée en gamme des productions, notamment bio, une nouvelle organisation et une nouvelle règle du jeu.

Le président de la République a également demandé que le nouveau mode d'établissement des prix prenne effet dès les négociations commerciales annuelles qui démarrent en novembre. « Chaque fois qu'un gouvernement a voulu légiférer sur le sujet, les distributeurs ont trouvé le moyen de contourner ce qui était proposé » regrette Philippe Moïnard, président de la FNSEA Nouvelle-Aquitaine. « Aujourd'hui, on peut quand même encore espérer que l'on arrivera à rééquilibrer les



Le président Macron, hier à Rungis pour les États généraux de l'alimentation. PHOTO FRANCOIS MORI/AFP

choses. Personne n'a le droit de vendre à perte... sauf les agriculteurs. Ce n'est pas normal».

Réorganisation des filières

À propos du seuil de revente à perte dans la grande distribution, dont les agriculteurs demandent le relèvement, le chef de l'État est resté prudent en demandant au préalable, pour la fin de l'année une organisation des secteurs agricole et agroalimentaire par filières.

« Je suis favorable au relèvement du seuil de revente à perte pour les produits alimentaires et l'encadrement des promotions », a-t-il dit, « mais je vous demanderai d'ici la fin de l'année de donner plus de visibilité, de conclure pour la fin de l'année des plans de filières. Le seuil de revente à perte qu'on relèverait seul serait une forme de chèque en blanc », a-t-il déclaré.

Le seuil de revente à perte est le prix minimum en dessous duquel les distributeurs n'ont pas le droit de vendre.

Dans son discours Emmanuel Macron a à plusieurs reprises fustigé les « prix anormalement bas » : « les agriculteurs ne peuvent plus vivre du prix payé. Ne pas vouloir le regarder en face c'est décider que nous construirons la fin de nos propres équilibres, de notre indépendance et même de nos modèles de distribution. Je souhaite que nous mettions un terme très clair à ce qui est devenu une dérive ».

Reste à savoir quel impact pourrait avoir cette réforme sur les prix payés par les consommateurs. Michel-Édouard Leclerc a assuré ces dernières semaines que la hausse pourrait aller de 5 à 15 % sur les prix à la consommation, crainte relayée par certaines associations de consommateurs. Hier, le ministre de l'agriculture s'est toutefois employé à minimiser ce risque : « Je pense qu'on arrivera à lisser la question des prix et qu'elle ne se fera pas dans les proportions que certains veulent bien nous dire ».

D'Ussé, le cognac de Jay-Z, va faire du bruit

ÉCONOMIE Lancée il y a cinq ans par Bacardi et la star de hip-hop, la marque D'Ussé n'entend pas se cantonner aux États-Unis

PHILIPPE MÉNARD
p.menard@sudouest.fr

Il est 22 h 30, dans la tranquillité d'un mardi soir à Cognac. Un son massif et musclé s'élève de la cour du château natal de François I^{er}. Deux univers se percutent. Un concert de Jay-Z, superstar du hip-hop, est diffusé sur un écran géant, au milieu des vieilles pierres, pour une poignée de journalistes américains. L'équipe de Bacardi a importé l'esprit « D'Ussé lounge ». Aux États-Unis, ces opérations servent à promouvoir la jeune marque auprès de personnes influentes.

D'Ussé n'a pas fait de bruit jusqu'à présent à Cognac. Elle visait un autre terrain de jeu : les États-Unis. Outre-Atlantique, la percée est spectaculaire. Lancée il y a tout juste cinq ans, D'Ussé atteignait 58 000 caisses de 12 bouteilles écoulées en 2015, selon Impact Databank. Ce qui classait la marque au 6^e rang du rayon « cognac » aux États-Unis. Depuis, la croissance s'est accélérée.

Une « joint-venture » 50/50

Derrière cette réussite, il y a deux poids lourds : Bacardi, géant des vins et spiritueux, propriétaire de Château de Cognac (cognac Otard) et de la vodka Grey Goose ; Et Jay-Z, plus de 100 millions de dis-



Une croix de Lorraine relookée, un flacon à la rondeur originale, la marque D'Ussé, promue par Philippe Jouhaut et le maître de chai Michel Casavecchia, a un marketing très étudié. PHOTOS PH. M.

ques écoulés, une fortune évaluée à 610 millions de dollars... Le rappeur, marié à Beyoncé, est aussi un homme d'affaires avisé. Pour D'Ussé, sa société, Rock Nation, partage les parts à 50/50 dans une « joint-venture » (coentreprise) avec Bacardi.

« Jay-Z aime le cognac. Ce qui l'intéressait avec D'Ussé, c'est son style complètement unique. Il a besoin de « sentir » les projets, d'avoir une relation particulière », expose Elaine Hamilton, une assistante de l'artiste

qui participe au voyage de presse à Cognac, cette semaine. Jay-Z est lui-même venu en Charente, par le passé. En toute discrétion.

Un format pour l'Europe

Aussi efficace soit-il, Bacardi ne veut pas se cantonner à cet ambassadeur de luxe. « On ne peut pas construire sur une seule jambe. Pour nous c'est extrêmement important de mettre en avant le liquide aussi », expose Philippe Jouhaut, directeur commercial et marketing de Château de Cognac. Il a pu le constater sur place, il y a un énorme travail éducatif à faire pour expliquer la noblesse du processus du cognac. D'où l'intérêt de faire venir des journalistes spécialisés dans le « mode devie » à Cognac.

Dans la forme, D'Ussé est une pure création marketing. Son nom (prononcez « dioussai » en anglais) a été emprunté à un château d'Indre-et-Loire parce qu'il sonnait bien. Son emblème s'inspire de la croix de Lorraine sur un fond de parchemin retravaillé. On se croirait en plein « Da Vinci Code ». La forme ronde du flacon casse habilement les codes.

Dans le contenu, cela reste un « vrai » cognac, souligne le maître de chai, Michel Casavecchia. « Le cahier des charges était d'avoir un produit qui fonctionnait bien en cocktail, le mode de consommation le plus fréquent aux États-Unis. Pour cela, j'ai recherché une puissance aromatique via le vieillissement, avec des eaux-de-vie de quatre à huit ans. Et sur une complexité mariant deux familles d'arômes, floraux et épicés. »

Classé VSOP, le premier-né de D'Ussé se décline en 75 cl, le format normal outre-Atlantique, 37,5 cl et 20 cl (l'équivalent d'une flasque). Mais aussi, désormais, en 70 cl, afin d'attaquer le marché européen. « On commence à le trouver à Paris. Il y a l'envie de développer la marque à l'international mais sans brûler les étapes », indique Philippe Jouhaut. La gamme a intégré, il y a deux ans, une qualité XO, vendue entre 220 et 230 dollars (contre 50 à 60 dollars pour le VSOP), histoire « d'asseoir la marque ». D'Ussé, qui se veut « complémentaire » du cognac Otard, n'est pas un coup. La marque entend bien peser dans la durée.



Un groupe de journalistes américains passe la semaine à Cognac pour s'initier aux subtilités du spiritueux

Le kiosque de Transcom inauguré en plein virage

TRANSPORTS « On a réussi à faire quelque chose du bazar qu'il y avait avant. » Hier soir, le président de Grand-Cognac Michel Gourinchas a inauguré le kiosque de Transcom, place Gambetta. Il permettra un meilleur accueil des voyageurs.

Le bâtiment, qui a coûté 200 000 €, intègre une partie toilettes publiques, gratuites et ouvertes 24 heures sur 24, mis à disposition de la Ville. Cet apport arrive à un moment où le réseau de transports de Grand-Cognac amorce un virage dans sa gestion. L'Agglo a cessé les négociations



Le kiosque est en place. PH. M.

avec son délégataire de service public, Transdev. Le 1^{er} janvier, l'activité sera reprise dans le cadre d'une société publique locale par la STGA. Sans modification des circuits et des horaires pour le moment.

LE PIÉTON

A croisé une scène d'accident dans la galerie marchande d'Auchan, hier. Le magasin accueillait une action de sensibilisation menée dans le cadre des Rencontres de la sécurité. L'endroit était choisi pour toucher le maximum de monde, avec un accent mis sur la sécurité des deux roues. Pour cette même opération nationale, des patrouilles des polices nationales et municipales font de la prévention sur les parkings pour lutter contre le vol à la roulotte.



PHOTO PH. M.

Des arbres financés par des mécènes

La réunion du Conseil municipal s'est tenue lundi. Parmi les nombreuses délibérations, l'ordre du jour comportait un point sur l'aménagement du bourg qui passe par l'engazonnement des massifs et la plantation d'arbres, notamment en bordure de route direction Cognac.

Isabelle Robicquet a expliqué qu'afin de ne pas rajouter un avenant supplémentaire au dossier, ce qui augmenterait le coût, elle suggère de faire appel au mécénat pour l'acquisition des huit arbres décoratifs : chênes verts à feuillage persistant, en alternance avec des savonniers à feuilles caduques, qui prennent une belle couleur rousse en automne. Selon le diamètre, il en coûtera aux mécènes entre 200 et 300 euros l'unité.

Trop d'excès de vitesse

L'aspect sécuritaire de la traversée du bourg est toujours d'actualité et semble, aux différents avis des conseillers, devenir un problème récurrent. Aucune limitation n'est affichée actuellement sur cette route, car les panneaux de limitation (70 km/h) ont été « enrubannés » pour en supprimer la validité. En découle une vitesse excessive des automobilistes, or une vitesse à 50 km/h maximum, assortie d'une ligne blanche continue pour éviter les dépassements intempestifs et dangereux, est souhaitée.



Le maire Robert Guilloton a animé la réunion du Conseil municipal qui se tenait lundi. PHOTO C.-C.G.

L'installation d'un feu tricolore « intelligent » est vivement souhaitée mais son coût de 25 000 euros apparaît dissuasif. Toujours en ce qui concerne le cadre de vie, les élus ont discuté du calvaire du chemin de Broute-Chèvre, construit en juillet 1914, très abîmé et pour lequel des devis de réfection ont été demandés aux artisans.

Il a aussi été question du prochain recensement qui aura lieu sur la commune du 18 janvier au 17 février 2018. À ce propos, le maire Robert Guilloton a proposé les candidatu-

res de Nathalie Chat et d'Alexandra Brossard qui bénéficieront de 2,5 jours de formation, avant de commencer leur périple sur la commune. Robert Guilloton a suggéré de verser à ces agents pour leur mission de six semaines la somme de 1 750 euros.

Agenda en main, Robert Guilloton a enfin proposé de fixer la date de présentation des vœux sur la commune ; la date du 12 janvier 2018 à 18 h 30 est validée par le conseil municipal.

Colette-Christiane Guné

Pendant la Semaine bleue, on prend soin de soi

CHÂTEAUBERNARD La maison de retraite Les Jardins de Louise a participé à la Semaine bleue (dédiée aux retraités et personnes âgées), la semaine dernière. Lundi, les randonneurs cognaçais ont proposé une marche ouverte aux pensionnaires et à leurs familles. Samedi, la chorale d'Entaygues de Saint-Michel a réchauffé les cœurs. Mardi et vendredi, l'escapade chez les camarades de la maison de retraite Guy-Gautier de Cognac a, elle aussi, été très appréciée. Au menu : défilé de mode et spectacle jazz et gospel. Après la

séance de gymnastique du mercredi, place à la manucure, jeudi, suivi d'un massage, prodigué par Isabelle. La reine du vernis, c'est Alexandra, l'animatrice qui accomplit ce petit rituel depuis huit ans déjà, date de son arrivée à la résidence. Oublié le vernis transparent, on ose la couleur et ces dames y ont très vite pris goût !



Isabelle accomplit la manucure, tandis qu'Alexandra pose le vernis pour le plus grand bonheur des résidentes. PHOTO SANDRA BALIAN